

# REGLEMENT SPORT AVENTURE PAR EQUIPE

## EDITION 2010

Ce projet de découverte de l'environnement et de pratiques sportives s'inscrit dans le cadre général des projets éducatifs et pédagogiques des deux accueils de mineurs de loisirs des communes d'Urrugne et d'Ascain.

Le règlement du Sport Aventure a été établi par le Service des Sports de la Mairie d'Urrugne. Son respect intégral est impératif. Il s'applique à tous les participants.

### ARTICLE 1

Le Service des Sports d'Urrugne est un service municipal proposant une animation sportive et socio culturelle, qui relève des accueils de mineurs ci-dessus, entre jeunes de 12/13 ans les 19 et 20 avril 2010.

**Chaque commune participante est responsable des équipes qu'elle engage dans le « Sport Aventure ».**

### ARTICLE 2 : PRESENTATION

(CF fiches présentation des épreuves)

Le Sport Aventure est composé de différentes épreuves sportives et culturelles, se déroulant sur 2 jours sur la commune d'Urrugne .

Les épreuves sportives sont la course d'orientation, le VTT, le tir au fusil, un parcours accro-branches et jeux de raquette.

### ARTICLE 3 : LOGISTIQUE

Assurée par Urrugne , elle comprend :

- La mise en place et le déroulement des épreuves
- Les goûters pour les participants et les encadrants

### ARTICLE 4 : ADMISSION ET CONDITIONS D'INSCRIPTION

L'engagement se fait par équipe de 3 ou 4 coureurs. Les équipes peuvent être mixtes.

Les compétiteurs s'inscrivent auprès du référent Sport Aventure de leur commune.

- Etre âgé de 12, 13 ans
- Dossier complet (voir dossier d'inscription)
- Etre inscrit avant la date limite prévue

## **ARTICLE 5 : SECURITE**

Sur chaque épreuve, la sécurité est assurée par :

- Le personnel communal (ETAPS, BEESAPT, BAFA, animateurs territoriaux) des communes participantes accompagnant leurs équipes respectives.
- Des éducateurs sportifs diplômés d'Etat des épreuves proposées.

**Les équipes engagées sont sous la responsabilité de l'Educateur Sportif détaché par sa mairie pour l'encadrement.**

Les équipes d'Urrugne sont sous la responsabilité de l'Educateur Sportif de la mairie d'Urrugne.

Les équipes d'Ascain sont sous la responsabilité de l'Educateur Sportif de la mairie d'Ascain.

## **ARTICLE 6 : ORGANISATION TECHNIQUE DE LA COURSE**

(Cf fiches épreuves sportives)

### ***1. Déplacement :***

Il est assuré par les minis bus des communes participantes sur les zones de départ et d'arrivée.

### ***2. Départ :***

Il s'effectue à l'heure prévue.

### ***3. Parcours***

Des points de contrôle sont répartis sur l'ensemble des épreuves. Obligation est faite aux équipes de se présenter à chaque poste.

### ***4. La pause repas***

Une pause repas est prévue à l'heure du déjeuner, entre l'épreuve du matin et celle de l'après-midi.

**LE PIQUE NIQUE EST FOURNI PAR LES PARTICIPANTS**

### ***5. Fin d'épreuve***

Le transfert vers la zone de l'épreuve suivante ou le retour chez soi est assuré par les minis bus des communes participantes.

## **ARTICLE 7 : L'ABANDON**

L'abandon n'engendre aucun surcoût financier pour le participant ni aucun remboursement.

## **ARTICLE 8 : CLASSEMENT**

(Cf fiches épreuves sportives)

Un classement est fait à l'issue de chaque épreuve. Les résultats sont communiqués chaque jour au responsable d'équipe.

Le classement général définitif par équipe est établi sur le cumul de points réalisés.

## **ARTICLE 9 : PENALITES**

Le non respect des consignes données lors des épreuves peut entraîner l'exclusion du participant ayant enfreint les dites consignes.

## **ARTICLE 10 : MATERIEL OBLIGATOIRE**

- **Pour les 2 jours**

1 sac à dos confortable, léger de préférence.

Vêtements de pluie

1 change

- **Pour la course d'orientation**

Boisson

Barres énergétique

1 montre

1 pantalon long

1 bonne paire de chaussures de sport

1 casquette

1 coupe vent

.../...

- **Pour le VTT (vtt fourni avec le casque)**

Boisson

Barres énergétiques

**Gants, lunettes et chaussures adaptées, cuissard facultatif**

- **Pour le parcours accro branches**

Boisson

Barres énergétique

1 pantalon long

1 bonne paire de chaussures de sport

1 coupe vent

## **ARTICLE 11 : FORMALITES D'INSCRIPTION**

Le participant doit fournir :

- 1 certificat médical justifiant de son aptitude aux épreuves sportives proposées
- 1 attestation d'assurance en responsabilité civile et/ou extra scolaire

Le participant doit remplir :

- Le dossier d'inscription fourni par le Service Jeunesse ou Service des Sports de la commune participante (CF page 7)

## **ARTICLE 12 : ANNULATION**

Les annulations (raisons médicales...) avant épreuves sont à remettre au référent des communes participantes.

Un certificat médical doit être fourni pour le remboursement.

## **ARTICLE 13 : ASSURANCE**

Les participants sont couverts par une police d'assurance personnelle en responsabilité civile et par l'assurance communale.

#### **ARTICLE 14 : INTEMPERIES**

Les Educateurs Sportifs responsables des activités se réservent le droit d'annuler ou de modifier tout ou une partie de l'épreuve pour raisons météorologiques ou autres dont ils restent seuls juges.

#### **ARTICLE 15 :**

Les participants seront photographiés lors des épreuves.  
Les responsables légaux des jeunes participants renoncent à se prévaloir du droit à l'image relatif à l'épreuve, comme ils renoncent à tous recours pour l'utilisation faite des images

#### **ARTICLE 16 : RESPECT**

Nous souhaitons à tous ceux qui participeront, compétiteurs et encadrement, de belles rencontres, des sensations fortes et le respect des sites traversés.

# DOSSIER D'INSCRIPTION

## Fiche d'inscription

Commune de.....

Responsable des équipes .....

### Autorisation Parentale

Je soussigné(e).....  
responsable légal (père, mère ou tuteur)  
de.....

l'autorise à participer au « sport aventure » prévu les 19 et 20  
15 avril 2010

- Déclare avoir pris connaissance du règlement et l'approuver sans restriction aucune.
- Je déclare en outre être informé(e) du programme des activités sportives et des qualités requises pour les effectuer.
- Autorise le responsable ..... à faire transporter mon enfant à l'hôpital de Bayonne en cas d'urgence. Dans le cas contraire précisez la clinique souhaitée.....

Je note que l'inscription sera définitivement validée à la réception du règlement

Réglé le ..... Ch  Esp   
Chèque libellé à l'ordre du Trésor Public

Fait à ..... le .....

Signature

### Fiche de renseignements

Nom.....

Prénom.....

Date de naissance.....

Adresse.....

Code Postal..... Ville.....

Email.....

Tel.....

N° de sécurité sociale.....

Mutuelle.....

Personne à prévenir en cas d'urgence  
.....

#### Assurance en responsabilité civile\*

Nom.....N° contrat.....

**Certificat médical\*** pour la participation aux activités sportives

**\* Les attestations sont à fournir**